

INFORMATIONS SUR LE DÉPART

Le départ des coureurs
et des vététistes est dissocié.

Les coureurs à pied partiront
du Clos Bouillon et rejoindront
les vététistes, chemin des Marettes.



 DÉPART DES COUREURS

 DÉPART DES VÉTÉTISTES

 PARKING



ŠKODA



LEBON SAINT-LO



BAYEUX
AMICALE
CYCLO



3 DIX-HUIT, Service des Sports
Place aux Pommes - BP 21215
14402 Bayeux Cedex
02 31 51 60 78 - 02 31 51 60 49
sports@mairie-bayeux.fr
www.bayeux.fr

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2017
STADE LAQUERBE - BAYEUX

19^e
ÉDITION

LES ÉPREUVES

LE SEMI (21,1 km)
LA DOUZE (12,3 km)

LA MARCHÉ (7,4 km)
au profit de l'association
Honorine Lève-toi

À LA COURSE BAYEUSAINES

UN RUN & BIKE ORGANISÉ PAR LA VILLE DE BAYEUX

Bayeux.fr   

- RÈGLEMENT DE LA COURSE A LA BAYEUSAINE 2017 -

Article 1 - La 19e course à la Bayeusaine est organisée par le service des Sports et Jeunesse de la Ville de Bayeux en partenariat avec le BAC Cyclo et l'ACB. La compétition se déroule par équipe de 2 athlètes - mixte ou non - (un coureur à pied et un coureur en VTT) et comporte soit une épreuve commune de 21,1 km soit une épreuve commune de 12,3 km (sur le même circuit, signalisation différente).

Article 2 - Les épreuves (21,1 km et 12,3 km) sont ouvertes aux personnes nées en 2001 et avant. Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs.

Article 3 - Il est impératif de respecter les règles énumérées ci-dessous :

- Les deux coéquipiers devront être à tour de rôle, soit vététiste soit coureur à pied.
- Le vélo sert de témoin entre les deux coureurs. Ils doivent rester ensemble tout au long du parcours pour être classés.

- Il est interdit de poser le VTT et de le laisser sur le parcours. Toute équipe qui ne respectera pas ce règlement se verra rétrogradée à la dernière place.

Article 4 - Les concurrents s'engagent à respecter le code de la route. Les coureurs à pied devront impérativement rester sur le côté droit du parcours. Le coureur muni du dossard barré (pucé) devra se trouver sur la ligne de départ des coureurs à pied. Le port du casque est obligatoire pour chaque équipier.

Article 5 - Les participants devront fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition (ou VTT et course à pied) datant de moins d'un an, à joindre impérativement au bulletin d'inscription.

- Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité et devront s'assurer personnellement.

- L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident pouvant survenir aux concurrents ainsi qu'aux tiers durant le déroulement de l'épreuve.

- La Ville de Bayeux est couverte en responsabilité civile par une police d'assurance souscrite auprès de la SMAACL.

Article 6 - Catégories pour les courses 21,1 km et 12,3 km :

. Vétérans Femmes – Vétérans Hommes – Vétérans Mixtes : nés en 1977 et avant

. Séniors Femmes – Séniors Hommes – Séniors Mixtes : nés entre 1978 et 1999

. Jeunes : nés en 2000 et 2001

Les récompenses seront attribuées aux 3 premières équipes de chaque type de catégorie mais en fonction du nombre de participants, l'organisation se réserve la possibilité de réduire le nombre d'équipes récompensées. Elles ne seront distribuées qu'aux équipes présentes à la proclamation des résultats.

Article 7 - Utilisation du droit à l'image. Par sa participation, chaque concurrent autorise expressément la Ville de Bayeux à utiliser son image dans le cadre de la Course à la Bayeusaine en vue de toute exploitation.

Les rendez-vous :

Samedi 02 septembre de 10 h 00 à 12 h 30 au stade Laquerbe de BAYEUX

> Retrait des dossards

> Inscription

Dimanche 03 septembre

> Retrait des dossards dès 8 h 15

> Clôture des retraits 9 h 00

> Départ : course 21,1 km 9 h 30

course 12,3 km 9 h 45

> Départ de la marche : 9 h 50

> Arrivée stade Laquerbe

16 € par équipe jusqu'au 01/09/17 - (22 € le samedi 02 septembre 2017)

2 casques obligatoires - Se munir d'attache dossards

Retrouvez le plan du parcours sur www.bayeux.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION

Course à la Bayeusaine
Dimanche 03 septembre 2017

À retourner avant le **1^{er} septembre 2017**

3 DIX-HUIT, Service des Sports - Place aux Pommes
BP 21215 - 14402 Bayeux Cedex

Cadre réservé à l'administration

Catégorie :

Vétérans Femmes

Vétérans Mixtes

Séniors Hommes

Jeunes

Vétérans Hommes

Séniors Femmes

Séniors Mixtes

Épreuve : 12,3 km

21,1 km

ÉQUIPIER 1 :

HOMME

FEMME

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Date de naissance :/...../..... N° de licence :

Tél. : E-mail :

Nom de votre club (Challenge club) :

Signature :

Si mineur au jour de la course, autorisation parentale nécessaire (pour les courses 21,1 km et 12,3 km)

Je soussigné(e) (père, mère, tuteur*) jouissant de l'autorité parentale, autorise, mon fils, ma fille* à participer à la compétition « **Course à la Bayeusaine du 03 septembre 2017** ».

Fait à : Le :/...../..... Signature de l'autorité parentale,

ÉQUIPIER 2 :

HOMME

FEMME

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Date de naissance :/...../..... N° de licence :

Tél. : E-mail :

Nom de votre club (Challenge club) :

Signature :

Si mineur au jour de la course, autorisation parentale nécessaire (pour les courses 21,1 km et 12,3 km)

Je soussigné(e) (père, mère, tuteur*) jouissant de l'autorité parentale, autorise, mon fils, ma fille* à participer à la compétition « **Course à la Bayeusaine du 03 septembre 2017** ».

Fait à : Le :/...../..... Signature de l'autorité parentale,

Document à joindre impérativement au bulletin d'inscription

Certificat médical de moins d'un an de non-contre indication à la pratique « du sport » ou du « VTT et de la course à pied » en COMPÉTITION, pour chaque concurrent.

Chèque de 16 € à l'ordre du « **BAYEUX AMICALE CYCLO** » (courses 21,1 km et 12,3 km)

Merci de noter qu'il n'y aura pas d'inscription le jour de la course

*Rayer les mentions inutiles

Partie à conserver

